



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 12 décembre 2023
COMMUNE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX

En application de :

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

À compter du 1^{er} juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu de séance du Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.

Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Nombres de membres en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 10

Séance du mardi 12 décembre 2023

Date de la convocation : 05/12/2023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le mardi douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT-DU-VENTOUX s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BREMOND Maire.

Étaient Présents : Mesdames Mireille AUFFAN, Véronique BERNARD, Sonia ESPOSITO et Messieurs Rémi BARTHALOIS, Philippe BLANC, Vincent BLOUVAC, Alain BREMOND, Frédéric CHARRASSE, Nicolas GUIMETY, Romain GUIMETY, Anthony VEZINHET.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique BERNARD.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures 30.

DÉLIBÉRATIONS

N° 34 / Objet : Autorisation d'inscription de la commune au programme "Planter 20 000 arbres en Vaucluse" auprès du conseil départemental du Vaucluse.

→ **Approuvée à l'unanimité.**

N° 35 / Objet : Frais de secours hiver 2023-2024 / Responsable de la sécurité.

→ **Approuvée à l'unanimité.**

N° 36 / Objet : Fonds de concours Voirie 2021/2022 versé par la CoVe - 3ème attribution.

→ **Approuvée à l'unanimité.**

N° 37 / Objet : Acquisition amiable de la parcelle C 34 sis le hameau de « Saint-Sidoine ».

→ **Approuvée à l'unanimité.**

N° 38 / Objet : Détermination du nombre de postes d'adjoints compte tenu de la démission de Monsieur Frédéric CHARRASSE.

→ **Approuvée à l'unanimité.**

N° 39 / Objet : Délibérations fixant le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers.

→ **Approuvée à l'unanimité.**

N° 40 / Objet : Désignation d'un nouvel administrateur de la SPL du mont-ventoux suite à la démission Monsieur Frédéric CHARRASSE.

→ **Vote : 10 Pour – 1 Contre**

N° 41 / Objet : Adhésion de la commune à la « SPL TERRITOIRE VAUCLUSE ».

→ **Approuvée à l'unanimité.**

La séance est levée à 20 heures.

Le Maire,
Alain BREMOND

